

Appel à projets « Energies renouvelables – COP21 »

Luz de
Valence

2 septembre 2015

Contribuer à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables dans les pays en développement grâce aux énergies renouvelables : c'est l'objectif d'un nouvel appel à projets lancé par l'Agence des Micro Projets (AMP), une structure créée par l'ONG La Guilde.



Agence Micro Projets
30 ans de microprojets

Les micro projets attendus peuvent porter sur le développement de biocombustibles, le solaire (installations de panneaux sur le toit d'une école...), l'éolien ou encore la méthanisation. Ils doivent être présentés par des associations de droit français de moins de 2 ans et ayant un budget annuel de moins de 250 000€. L'AMP définit un micro projet comme « une action de développement initiée localement en réponse aux besoins exprimés par les bénéficiaires ».

Les projets lauréats bénéficieront d'une dotation pouvant aller jusqu'à 10 000€, remise lors de la COP21 au Salon du Bourget en décembre 2015.

Trois mécènes

L'appel « EnR – COP 21 » repose sur le soutien financier de [l'énergéticien Vol-V](#), la société de conseil Finergreen, spécialisée dans l'ingénierie financière des projets d'énergie renouvelables, et le groupe toulousain Solveo.

L'AMP finance depuis 2013 une centaine de micro projets de solidarité internationale par an, allouant une dotation comprise entre 2 000 et 15 000€ par projet, grâce au soutien de l'Agence Française de Développement.

Calendrier

Pour cet appel à projets « EnR – COP 21 », la session de dotation sera ouverte entre le **1^{er} et le 23 octobre 2015**.

Pour en savoir plus : consulter le site de l'AMP

A consulter aussi :

- [La valeur de Quadran dépasserait 150 M€](#)
- [SolarCity finance 400 M\\$ de toitures solaires](#)
- [Cozynergy étend son territoire](#)



